

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2017

L'an deux mil dix-sept, le trente-et-un mai à dix-neuf heures,
le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond DESILLE, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : Le 20 mai 2017

Membres présents : M. Raymond DESILLE, M. Gérard ALAIRE, Marie-Laure Mme FELIX, Mme Annick BOINOT, M. Gilles RAMBEAU, M. Joël BRILLAUD, Mme Nathalie DEPRÉ, Mme Annie JAUNAS, M. Olivier MURZEAU arrivé à 19h20 n'a pas pris part au vote de la première délibération.

Membres absents excusés : M. Antoine RAMBEAU, Mme Janie ROLAND-TUFFET et M. Antoine RUBIO.

Membres absents : Mme Françoise BOINOT, Mme Jenny HURTAUD,

Secrétaire de séance : M. Gilles RAMBEAU

ORDRE DU JOUR :

- Demande de subvention de l'APE « Vous et les pirates ».
- Dans le cadre du PLUiH, la Communauté de Communes Aunis Sud doit mener les inventaires des zones humides des communes :
 - ✓ Désignation des membres du groupe d'acteurs locaux pour le suivi de l'inventaire des zones humides.
 - ✓ Acceptation de la convention avec la CDC Aunis Sud.

Début de la séance : 19 heures

Au cours de la séance le conseil municipal

- Approuve le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 12 mai 2017.
- Décide de verser une subvention de 150 € à l'association des parents d'élèves Vous et les pirates.
- Dans le cadre de l'inventaire des zones humides nécessaire pour l'élaboration du PLUiH de la Communauté de Communes Aunis Sud, et comme le prévoit le SAGE Sèvre Niortaise marais Poitevin, la commune de PUYRAVAULT doit mettre en place un groupe **d'acteurs locaux** de 15 personnes maximum chargé d'accompagner la démarche dudit inventaire, réalisé par un prestataire de service.

Après en avoir délibéré, sur proposition de Monsieur le Maire,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **désigne** comme membres du groupe d'acteurs locaux pour l'inventaire des zones humides :

- Raymond DESILLE, Maire,
- Marie- Laure FELIX (Syndicat de rivière)
- Gilles RAMBEAU (agriculteur et élu)
- Jean-Claude BROUM (agriculteur)
- Jean-Luc GRASSIOT (agriculteur)
- Alain OLIVIER (agriculteur extérieur à la commune)
- Serge MICHAUD (ancien ayant la mémoire de l'avant remembrement)
- Jean DUPUY (représentant association communale)
- Christophe LE DORIDOUR (chasseur et représentant d'une association de chasse)
- Willy DRAPAU (chasseur et représentant d'une association de chasse)
- Jean-Louis JOURDAIN (propriétaire foncier)
- Représentant de Nature Environnement 17
- représentant du Syndicat de la Propriété Privé Rurale et Agricole de la Charente-Maritime
- Représentant de la Communauté de communes Aunis Sud
- Représentant de ONEMA 17 Office national de l'eau et des milieux aquatiques)

- **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention relative à la réalisation d'une étude d'inventaire (délimitation et caractérisation) des zones humides, du réseau hydraulique et des plans d'eau entre la commune de Puyravault et la Communauté de Communes Aunis Sud.

Informations :

- ✓ Monsieur le maire informe que le département accorde une subvention de 21 837 €, 30 % du montant HT estimé pour les travaux de rénovation de la salle polyvalente. Les travaux doivent débutés mi-août.
- ✓ La table pique-nique a été installée au bois Favaud.
- ✓ La réflexion sur l'installation d'un distributeur à pain se poursuit, une rencontre a été faite auprès du boulanger de Vouhé, M. BLANCHARD.
- ✓ La prochaine réunion du Conseil municipal aura lieu le vendredi 30 juin à 20h30.

Levée de séance : 20 heures 15

Affiché en exécution de l'article 32 du Code Municipal, le 02 juin 2017.

Le Maire,
Raymond DESILLE

